



# Conseil de sécurité

Soixante-dix-septième année

**9127<sup>e</sup>** séance

Jeudi 8 septembre 2022, à 15 heures

New York

*Provisoire*

*Président :* M. de Rivière ..... (France)

*Membres :*

Albanie .....	M. Hoxha
Brésil .....	M. Costa Filho
Chine .....	M. Geng Shuang
Émirats arabes unis .....	M <sup>me</sup> Nusseibeh
États-Unis d'Amérique .....	M. Mills
Fédération de Russie .....	M. Nebenzia
Gabon .....	M <sup>me</sup> Koumby Missambo
Ghana .....	M <sup>me</sup> Hackman
Inde .....	M <sup>me</sup> Kamboj
Irlande .....	M. Mythen
Kenya .....	M. Kiboino
Mexique .....	M. Gómez Robledo Verduzco
Norvège .....	M <sup>me</sup> Heimerback
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord .....	Dame Barbara Woodward

## Ordre du jour

Menaces contre la paix et la sécurité internationales

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et la traduction des autres déclarations. Le texte définitif sera publié dans les *Documents officiels du Conseil de sécurité*. Les rectifications éventuelles ne doivent porter que sur le texte original des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau U-0506 ([verbatimrecords@un.org](mailto:verbatimrecords@un.org)). Les procès-verbaux rectifiés seront publiés sur le Système de diffusion électronique des documents de l'Organisation des Nations Unies (<http://documents.un.org>)



*La séance est ouverte à 15 h 5.*

### **Expression de condoléances à la suite du décès de S. M. la Reine Elizabeth II**

**Le Président** : Au début de cette séance, au nom du Conseil de sécurité, je tiens à présenter les condoléances les plus sincères au Gouvernement et au peuple du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord à l'occasion du décès de S. M. la Reine Elizabeth II. Je souhaite également adresser nos condoléances à la famille et aux proches.

Chef d'État ayant régné le plus longtemps sur le Royaume-Uni, S. M. la Reine Elizabeth II a présidé de sa présence rassurante à des temps marqués par des changements historiques tant pour son pays que pour le monde. Toute sa vie a été consacrée au service de son pays.

Au nom des membres du Conseil de sécurité, j'invite chacun et chacune ici présents à se lever et à observer une minute de silence à la mémoire de S. M. la Reine Elizabeth II.

*Les membres du Conseil de sécurité observent une minute de silence.*

**Le Président** : Je donne à présent la parole à l'Ambassadrice du Royaume-Uni.

**Dame Barbara Woodward** (Royaume-Uni) (*parle en anglais*) : Je remercie mes collègues de cette minute de silence.

Nombreuses sont les personnes qui se souviendront de S. M. la Reine et de son long et éminent règne. On se souviendra d'elle, je pense, pour son dévouement au service de notre pays, du Commonwealth et du monde entier. Son service extraordinaire a favorisé la paix et l'amitié de par le monde.

**Le Président** : Je remercie l'Ambassadrice du Royaume-Uni et je lui renouvelle toutes les condoléances du Conseil de sécurité.

### **Adoption de l'ordre du jour**

*L'ordre du jour est adopté.*

### **Menaces contre la paix et la sécurité internationales**

**Le Président** : Conformément à l'article 37 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite le représentant de l'Ukraine à participer à la présente séance.

Conformément à l'article 39 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite les intervenantes

suivantes à participer à la présente séance : M<sup>me</sup> Izumi Nakamitsu, Haute-Représentante pour les affaires de désarmement ; et M<sup>me</sup> Dragana Trifković, Directrice du Centre d'études géostratégiques.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

Je donne maintenant la parole à M<sup>me</sup> Nakamitsu.

**M<sup>me</sup> Nakamitsu** (*parle en anglais*) : On m'a demandé de faire un exposé sur la question de la fourniture d'armes létales à l'Ukraine.

Il est notoire que, depuis l'invasion de l'Ukraine par la Russie, qui a commencé le 24 février, l'Ukraine a reçu pour sa force de défense des systèmes d'armes et des munitions qui ont été transférés par plusieurs États. Des informations sur ces transferts de matériel ont été largement diffusées par les Gouvernements concernés. Il s'agit notamment d'armes lourdes classiques, comme des chars de combat, des véhicules blindés de combat, des systèmes d'artillerie de gros calibre et des véhicules de combat aériens non pilotés, ainsi que d'armes légères et de petit calibre. De nombreuses informations vérifiées de manière indépendante font également état du transfert d'importants systèmes d'armes classiques à des groupes armés locaux en Ukraine, notamment des systèmes de roquettes d'artillerie.

D'une manière générale, tout afflux massif d'armes dans les zones touchées par un conflit soulève de nombreuses inquiétudes, notamment quant au risque de détournement. Ces préoccupations doivent être prises en considération, et la communauté internationale dispose de certains instruments, tels que le Registre des armes classiques de l'Organisation des Nations Unies, pour améliorer la transparence des transferts d'armes. J'encourage les États à utiliser ces mécanismes.

Au-delà de la question de la fourniture d'armes, nous devons nous concentrer sur la manière dont ces armes sont utilisées, en tenant compte notamment des effets dévastateurs qu'a l'utilisation d'armes lourdes sur les civils et les infrastructures civiles en Ukraine.

Le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme a recensé 13917 victimes civiles depuis le 24 février. On pense que les chiffres réels sont beaucoup plus élevés. La plupart des victimes civiles enregistrées ont été causées par l'emploi d'engins explosifs à large rayon d'impact, notamment de l'artillerie lourde, des lance-roquettes multiples, des missiles et des engins largués par avion.

La guerre continue également de provoquer des déplacements de population à grande échelle, avec plus de 6,9 millions de personnes déplacées à l'intérieur du pays et plus de 7 millions de réfugiés recensés en Europe. Le Secrétaire général n'a cessé de souligner les graves conséquences humanitaires de l'utilisation d'armes explosives dans les zones peuplées et a appelé à plusieurs reprises les parties au conflit à éviter de les employer dans ces zones. Je veux réitérer avec force cet appel aujourd'hui.

En vertu du droit international humanitaire, les combattants ne doivent pas lancer d'attaques contre des civils ou des infrastructures civiles et doivent prendre toutes les précautions pratiquement possibles dans la conduite des opérations militaires pour éviter ou, du moins réduire au minimum les pertes en vies humaines, les blessures aux personnes civiles et les dommages aux biens de caractère civil qui pourraient être causés incidemment.

Le 24 août, le Secrétaire général s'est exprimé devant le Conseil (voir S/PV.9115) pour marquer le jalon triste et tragique des six mois depuis l'invasion de l'Ukraine. Tout au long de cette période, nous avons été témoins de ravages considérables, avec des milliers de civils tués ou blessés, la plupart à la suite de l'utilisation d'armes lourdes classiques. Il est temps de mettre fin à ces souffrances. Prenons la résolution de continuer d'œuvrer pour la paix, dans le respect du droit international et de la Charte des Nations Unies.

**Le Président :** Je remercie M<sup>me</sup> Nakamitsu de son exposé.

Je donne à présent la parole à M<sup>me</sup> Trifković.

**M<sup>me</sup> Trifković** (*parle en anglais*) : Je tiens tout d'abord à exprimer mon respect particulier pour cette haute instance de l'Organisation des Nations Unies qu'est le Conseil de sécurité, et à vous remercier, Monsieur le Président, de me donner l'occasion de prendre la parole. Je considère que chaque mot prononcé implique une grande responsabilité.

Lorsque nous parlons de la guerre en Ukraine, il est très important de l'examiner de manière cohérente et de prendre en considération les arguments des deux parties belligérantes. Le fait que l'on n'entende souvent que des accusations qui ne sont pas étayées par des arguments, et encore moins par des preuves, est très préoccupant.

La perspective qu'a sur la guerre une personne originaire de Serbie, qui a survécu à la guerre et a fait l'expérience de méthodes de guerre particulières, peut différer de celle de nombreuses autres personnes qui n'ont pas cette expérience. C'est pourquoi, dès le début, j'ai considéré la guerre en Ukraine comme une guerre hybride et je l'ai comparée à celle menée sur le territoire de l'ex-Yougoslavie dans les années 90, au niveau tant de l'influence extérieure sur les préparatifs de guerre que de la participation directe et indirecte à la guerre de diverses parties qui forment une armée, l'armement, lui fournissent des volontaires ou la commandent. Je vais citer quelques exemples parmi les plus importants.

Le premier est le cas du général croate Špegelj, membre de l'Armée nationale yougoslave, qui a introduit clandestinement des armes en Croatie via la Hongrie, l'Autriche et l'Italie, a armé des formations paramilitaires et les a préparées à des attaques contre des membres de l'armée régulière avant même le début de la guerre en Yougoslavie. En octobre 1990, le service de contre-espionnage a enregistré une conversation avec Špegelj, dont il est ressorti qu'il avait reçu une aide des États-Unis pour ces opérations. Les dirigeants croates, en accord avec la Slovénie, ont importé illégalement de grandes quantités d'armes des anciens pays du Pacte de Varsovie, comme la Hongrie et la Roumanie, et ont ainsi armé 100 000 membres de formations paramilitaires.

Autre exemple : entre 1992 et 1995, les musulmans de Bosnie-Herzégovine ont été armés par l'Arabie saoudite, l'Afghanistan, la Turquie, l'Iran et d'autres, armement effectué par l'intermédiaire de la Croatie, mais au su et avec l'approbation de l'Administration des États-Unis, dirigée alors par George Bush et plus tard par Bill Clinton. Les Bosniaques ont également reçu des armes pendant l'embargo. La plus grande concession faite aux musulmans a été l'autorisation accordée par la Force de protection des Nations Unies (FORPRONU) d'armer les unités croates et musulmanes alors qu'un embargo sur les importations d'armes était en place. La tâche principale de la FORPRONU était d'appliquer toutes sortes de contrôles. Il existe des preuves que même des armes provenant de la base aérienne américaine de Ramstein, en Allemagne, ont été livrées aux forces musulmanes en Bosnie. En 1994, l'amiral Leighton Smith, des États-Unis, et le général Bertrand de Lapresle, de la France, ont décidé qu'armer les voisins de la Serbie représentait une obligation importante.

Un troisième exemple a été l'armement des Albanais en 1997 pour provoquer une rébellion, durant laquelle des armes ont été saisies dans des entrepôts militaires en Albanie, transférées sur le territoire du Kosovo-Metohija et remises aux membres de l'Armée de libération du Kosovo, un groupe terroriste. Il convient de souligner que les séparatistes albanais du Kosovo ont créé une armée officielle du Kosovo en 2018, en violation de la résolution 1244 (1999), et qu'en dépit de cette violation du droit international, un certain nombre de pays, dont les États-Unis, la Grande-Bretagne, la Turquie et d'autres, ont formé et armé cette armée illégale.

Aujourd'hui en Ukraine, nous sommes également témoins d'une ingérence directe dans le conflit, puisque les pays occidentaux envoient des armes aux Ukrainiens, et de l'utilisation de pays tiers pour fournir des armes à l'Ukraine. Un avion ukrainien qui a décollé de Niš avec une cargaison d'armes s'est récemment écrasé en Grèce. Des armes transitant par divers pays d'Asie et d'Afrique parviennent également à l'Ukraine, et elles tuent des civils en Ukraine, qu'ils parlent ukrainien ou russe. Le Centre d'études géostratégiques, que je dirige, a récemment envoyé une lettre au Comité des droits de l'homme, au Conseil de l'Europe, à la Croix-Rouge et à d'autres institutions. Le contenu de cette lettre énonce les faits suivants.

Il est évident que l'armée ukrainienne utilise souvent des armes à sous-munitions interdites pour cibler la population civile dans l'est de l'Ukraine. Un examen de la situation sur le terrain a révélé qu'entre avril et juillet de cette année, l'armée ukrainienne avait frappé Izioum à plusieurs reprises avec des armes à sous-munitions, qui ont provoqué la mort d'un grand nombre de civils. Le 20 juillet, dans la région de Donetsk, l'armée ukrainienne a lancé plusieurs attaques de missiles contre Olenivka et Oleksandrivka au moyen d'un système de roquettes d'artillerie à haute mobilité fourni par les États-Unis. Ces attaques ont visé des biens de caractère civil et des infrastructures civiles.

Ensuite, dans la nuit du 29 juillet, une autre attaque a été commise par l'armée ukrainienne contre un centre de détention à Olenivka où des prisonniers de guerre du bataillon Azov étaient également détenus. Cette attaque a fait 51 morts et 75 blessés. Le 30 juillet, l'armée ukrainienne a pris pour cible le centre de la ville densément peuplée de Donetsk, qui avait auparavant été complètement déminée. À cette occasion, les forces ukrainiennes ont utilisé des missiles Ouragan produits par l'OTAN qui, en sus de leurs effets destructeurs

habituels, sont équipés d'armes à sous-munitions. Chacune de ces roquettes contenait une grande quantité de mines antipersonnel de type PMF-1 (« Lapestok ») qui sont interdites. Elles ont complètement paralysé la ville et l'approvisionnement en vivres et en eau de ses habitants pendant plusieurs jours. On peut conclure de tout cela que la partie ukrainienne considère les civils et les prisonniers de guerre comme des cibles légitimes et que son objectif est de faire le plus grand nombre de victimes possible, ce qui va à l'encontre de toutes les règles de la guerre et du droit international humanitaire.

En outre, dans de nombreux cas (entre 20 et 30 %), les armes que les pays occidentaux fournissent à l'Ukraine passent entre les mains de membres corrompus des services de sécurité ukrainiens et se retrouvent dans des pays tiers, souvent dans les mains de terroristes. Cela aggrave le risque de déstabilisation de nombreuses régions. Il y a de bonnes raisons de soupçonner que des armes en provenance de l'Ukraine ont déjà été transférées à la Bosnie-Herzégovine et au Kosovo-Metohija, des régions sur lesquelles pèse toujours la menace d'une reprise de conflits des années après la fin de la guerre en Yougoslavie. Des signes montrent que l'on se prépare à traverser une nouvelle période troublée au Kosovo-Metohija, au vu de l'instruction qui a été donnée de renforcer la présence des forces de l'OTAN.

La situation actuelle est plus que dangereuse et la guerre hybride risque de se transformer en conflit direct à grande échelle. Compte tenu de la puissance des armes modernes, cela remet en question la survie et l'avenir de notre civilisation. Le Conseil de sécurité a l'immense responsabilité de prévenir les conflits et de faciliter l'instauration de la paix et de la sécurité. Pour faire un premier pas dans cette direction, il faut que les pays occidentaux cessent de fournir des armes à l'Ukraine et que l'on mette fin au marché noir des armes.

**Le Président** : Je remercie M<sup>me</sup> Trifković de son exposé.

Je donne maintenant la parole aux membres du Conseil qui souhaitent faire une déclaration.

**M. Nebenzia** (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : Je tiens tout d'abord à présenter mes sincères condoléances au Gouvernement et au peuple britanniques à la suite du décès de leur monarque, S. M. la Reine Elizabeth II.

Nous remercions M<sup>me</sup> Nakamitsu et M<sup>me</sup> Trifković de leurs exposés. Malheureusement, nous n'avons pas entendu une partie de l'intervention de M<sup>me</sup> Trifković en

raison de difficultés techniques. Nous espérons qu'elle pourra distribuer le texte de son exposé aux membres du Conseil à un stade ultérieur.

Depuis le début de l'opération militaire spéciale en Ukraine, nous avons abordé divers aspects de la situation dans ce pays. Les membres occidentaux du Conseil et nous-mêmes avons des points de vue divergents sur les origines de la crise ukrainienne, ainsi que sur les transformations qui se sont produites dans le pays depuis le coup d'État anticonstitutionnel de février 2014. De toute évidence, nos anciens partenaires occidentaux tentent à tout prix de se soustraire à leur responsabilité dans la dégradation constante de l'Ukraine indépendante qui s'est transformée en une entité anti-russe, en fermant les yeux sur les huit longues années de bombardements incessants menés par le régime de Kiev contre la population du Donbass et en passant sous silence le manque de volonté des autorités ukrainiennes de mettre en œuvre les Accords de Minsk.

Dans le même temps, la plupart des États Membres sont de plus en plus convaincus de la nature multiforme de la crise ukrainienne et comprennent qu'il est inutile d'en rechercher les causes profondes dans la théorie occidentale simpliste de la culpabilité russe. Cela explique pourquoi leur volonté est de parvenir, avant tout, à la cessation des hostilités et de trouver des solutions à la table des négociations. Nous entendons régulièrement des appels à la paix lancés par nos collègues des pays en développement. Aujourd'hui, nous proposons d'analyser ensemble les facteurs qui font obstacle à la réalisation de leurs souhaits.

Nous avons lancé notre opération spéciale pour protéger la population du Donbass, conformément à l'Article 51 de la Charte des Nations Unies, après que le régime de Kiev, avec l'accord de ses parrains occidentaux, a publiquement mis fin au processus de Minsk. C'était une décision difficile mais qui est devenue nécessaire lorsque nous avons compris qu'une action militaire de l'Ukraine contre les républiques populaires de Donetsk et de Lougansk était inévitable. Cela a été confirmé par des documents de l'état-major ukrainien qui ont été retrouvés durant l'opération militaire spéciale. L'opération militaire spéciale avait également pour objectifs la dénazification et la démilitarisation de l'Ukraine pour qu'aucune menace ne puisse venir de son territoire, que ce soit pour le Donbass ou pour la Russie elle-même.

Comme nous le savons tous, un mois seulement après le début de l'opération, les pourparlers russo-ukrainiens avaient déjà virtuellement permis de dessiner les

contours d'un futur accord de paix. La paix semblait si proche que pour montrer notre bonne volonté, nous avons retiré nos contingents des régions occupées de Kiev, Tchernigov et Soumy. Les autorités de Kiev n'avaient qu'un mot à dire, et elles étaient prêtes à le faire, mais nos anciens partenaires occidentaux, pour qui ce scénario était désavantageux, sont alors intervenus. Je fais allusion, tout d'abord, à Londres et à Washington, qui donnent des ordres à l'OTAN. À vrai dire, depuis le coup d'État illégal de Maïdan, l'Ukraine ne les intéresse que comme un pion dans la lutte géopolitique visant à affaiblir la Russie. Par conséquent, un scénario pacifique ne satisferait ni le Royaume-Uni, ni les États-Unis. Les envoyés qui se sont rendus à Kiev sont parvenus à convaincre M. Zelenskyy et son équipe que l'Occident était prêt à tout faire pour assurer la victoire de l'Ukraine, sauf une intervention militaire directe. Ils ont lancé des slogans selon lesquels le sort de la démocratie mondiale se jouerait en Ukraine, dans un affrontement entre le bien et le mal. Le chef de la diplomatie de l'Union européenne, Josep Borrell Fontelles, a alors déclaré, au mépris total de la diplomatie, que « cette guerre sera gagnée sur le champ de bataille ».

La Pologne, la Tchéquie et les États baltes étaient hystériques dans leur habituelle frénésie russophobe, tandis que l'ancien Premier Ministre britannique, Boris Johnson, était bien plus occupé à encourager l'Ukraine qu'à s'occuper des problèmes de son pays. Le Président Biden a également encouragé Kiev. Comme le savent tous les membres du Conseil, le Président Zelenskyy a ensuite désavoué tous les accords et orchestré une provocation flagrante à Boutcha avec l'aide des services spéciaux britanniques, et les perspectives de paix se sont évanouies. Ainsi, le Président ukrainien a commis une erreur fatale pour son pays. Mais ce n'est pas de cela que nous voulons parler aujourd'hui, mais du rôle joué par nos collègues occidentaux, qui, à partir de ce moment, ont lancé le plus important conflit par adversaires interposés de l'histoire avec la Russie, en utilisant les Ukrainiens et en étant prêts à aller jusqu'au dernier Ukrainien.

Penchons-nous sur ce qui se passe aujourd'hui. En fait, l'OTAN guide directement les actions de Kiev sur le théâtre des opérations. Des représentants du renseignement militaire ukrainien ont reconnu publiquement que Washington est directement impliqué dans la coordination de chaque cible des roquettes à lancement multiple du système de roquettes d'artillerie à haute mobilité de fabrication américaine. L'Ukraine est inondée d'instructeurs militaires, d'agents spéciaux et de mercenaires occidentaux. Un certain nombre de pays de

l'OTAN organisent des cours de formation à l'intention des unités armées ukrainiennes. À une séance précédente (S/PV.9114), nous avons mentionné que des saboteurs recevaient une formation dans une base militaire de la ville tchèque de Český Krumlov, pour commettre une attaque terroriste sur le territoire de la République populaire de Donetsk. Selon certaines informations, le Pentagone envisage de lancer une mission visant à fournir une assistance militaro-technique au régime de Kiev. Nous avons entendu parler de projets similaires de la part de l'Union européenne.

Selon les estimations les plus prudentes des experts, les États-Unis et leurs alliés ont dépensé au total environ 20 milliards de dollars pour fournir un appui militaire à l'Ukraine au cours des seuls derniers mois de cette année. Selon les médias américains, l'Administration Biden a l'intention de demander un financement d'urgence supplémentaire de 20 milliards de dollars, et ce, uniquement pour le premier trimestre de l'année 2023. Les Ukrainiens sont constamment confortés dans l'idée selon laquelle avec les armes occidentales modernes, une sorte de *Wunderwaffe*, ils peuvent inverser le cours de la campagne militaire et vaincre la Russie. Nous ne commenterons pas ces contes de fées beaux mais vides de sens, mais nous nous contenterons de dire que le lavage de cerveau massif de la population par le Président Zelenskyy et ses acolytes aura des conséquences tragiques pour l'Ukraine, et nous sommes encore loin de la fin de ce processus autodestructeur. Je tiens à dire d'emblée que les armes occidentales ne jouent pas un rôle décisif sur le champ de bataille, quoi qu'en disent nos anciens partenaires et leurs vassaux ukrainiens.

L'armée russe, en faisant courir un risque minimal à ses soldats et aux civils, détruit progressivement et méthodiquement non seulement les armes obsolètes de style soviétique, dont les pays d'Europe de l'Est étaient heureux de se débarrasser, mais aussi les armes modernes de l'OTAN. La seule différence est que, ayant reçu des systèmes d'artillerie et de missiles à longue portée de l'OTAN, associés aux renseignements occidentaux, le régime de Kiev a commencé à frapper des cibles et des infrastructures civiles qu'il ne pouvait pas atteindre auparavant, ce qui a entraîné le massacre de Olenovka et le bombardement incessant de la centrale nucléaire de Zaporozhye, ainsi que des zones résidentielles des villes du Donbass.

En inondant l'Ukraine d'armes qui sont activement utilisées par les forces armées ukrainiennes contre des cibles civiles, les pays de l'Union européenne ont

violé leurs propres règles intracommunautaires, ce que l'on appelle la position commune du Conseil de l'Union européenne, qui interdisent de délivrer des licences d'exportation d'armes si cela crée des risques évidents de violation du droit international humanitaire, et qui exigent également que les risques de réexportation non coordonnée d'armes et de détournement de ces armes soient pris en considération. De même, les États membres de l'Union européenne ont fait fi des dispositions d'une autre de leurs inventions personnelles, le Traité international sur le commerce des armes, qui exige que chaque État exportateur évalue de manière objective et non discriminatoire si les armes transférées sont susceptibles de porter atteinte à la paix et à la sécurité et pourraient être utilisées pour violer le droit international humanitaire. Le Traité interdit expressément à un État d'autoriser le transfert d'armes classiques s'il a connaissance qu'elles seront utilisées pour commettre un génocide, des crimes contre l'humanité ou des attaques dirigées contre des biens de caractère civil ou contre des civils.

Pour quémander de nouvelles armes, en particulier à la veille de la réunion des Ministres de la défense de l'OTAN qui se tient aujourd'hui à Ramstein, le régime de Zelenskyy a tenté de donner au moins l'impression que l'Ukraine pourrait lancer une offensive. Contrairement aux principes élémentaires de la stratégie militaire, les propagandistes ukrainiens aux plus hauts échelons du pouvoir ont ouvertement partagé avec la communauté mondiale les plans d'une offensive visant à reconquérir les territoires perdus, que les médias ukrainiens et occidentaux se sont empressés de relayer. Pour autant que l'on puisse en juger, même les dirigeants des forces armées ukrainiennes se sont opposés à cette folie, mais le chef de l'État ukrainien, après s'être entretenu avec ses collègues américains et britanniques, s'est montré inflexible. En conséquence, les champs situés dans les environs de Nikolaïev et de Zaporozhie et les forêts situées dans les environs de Kharkov sont jonchés de cadavres de milliers de soldats ukrainiens qui ont été envoyés vers une mort certaine et que l'arrière-garde a empêchés de battre en retraite. Quelques villages périphériques ont été pris, mais cela n'a rien d'une percée. Les experts militaires le comprennent très bien. Mais les médias occidentaux ont déjà annoncé que l'Ukraine avait lancé une contre-offensive, qui doit être appuyée par un nouvel approvisionnement en armes occidentales. Ainsi, la toile de fond médiatique nécessaire a été créée pour la réunion de Ramstein. C'est exactement ce que M. Zelenskyy et ses parrains occidentaux voulaient.

Et cela signifie qu'il y a toutes les chances pour que l'on continue de jeter de l'huile sur le feu du conflit ukrainien en fournissant de nouvelles armes occidentales.

Cela changera-t-il la situation sur le champ de bataille ? Pas de manière significative, et c'est ce que la plupart des experts militaires affirment ouvertement. Les nouvelles livraisons d'armes ne permettront pas de modifier l'équilibre des pouvoirs, mais elles prolongeront l'agonie du régime de Zelensky et retarderont sa fin peu glorieuse. Elles prolongeront également les souffrances du peuple ukrainien, qui a été sacrifié par l'Occident sur l'autel de sa lutte géopolitique avec la Russie. Et, bien sûr, elles pourront éloigner les perspectives de la paix en Ukraine, ce que souhaitent la grande majorité des Membres de l'ONU, à l'exception du camp occidental.

Voyons à qui profite ce scénario. Par une étrange coïncidence, les principaux bénéficiaires sont précisément ceux qui battent le plus fort les tambours de la guerre, à savoir les États-Unis et la Grande-Bretagne. Leurs entreprises de défense font d'énormes profits et le cours de leurs actions monte en flèche. Il est clair que les lobbies américains et britanniques de l'armement ne sont pas prêts à renoncer à des profits aussi énormes et qu'ils ne feront qu'accroître leur pression sur les responsables politiques. En outre, l'Ukraine n'est pas seulement une énorme plateforme pour recycler des armes obsolètes de l'OTAN, mais aussi un terrain d'essai pour tester de nouvelles armes et promouvoir les armes à l'exportation. Il n'est pas dans l'intérêt de l'Occident de manquer une telle occasion. Par conséquent, il serait naïf de croire que Washington et Londres cesseront de sitôt leurs discours incendiaires.

Quels sont les risques et les conséquences que cette situation entraîne pour le monde et, surtout, pour l'Europe ? Les plus immédiats sont la propagation des armes revendues par des fonctionnaires ukrainiens corrompus et le fait qu'elles tombent entre les mains de groupes terroristes et criminels, comme M<sup>me</sup> Trifković l'a évoqué tout à l'heure. En juin, le Secrétaire général d'INTERPOL, Jürgen Stock, a mis en garde contre le grand intérêt que les réseaux de criminalité organisée portent au déversement d'armes en provenance de l'Ukraine sur le marché noir. Cette menace est si grande que le Service de sécurité de l'Ukraine a déjà commencé à propager des informations fallacieuses en suggérant que la Russie fait passer des armes occidentales en Europe. Cela signifie que la situation est déjà hors de contrôle. Les responsables militaires occidentaux

admettent déjà ouvertement qu'ils sont incapables d'assurer la traçabilité des utilisateurs finals de leurs armes. Ils doivent toutefois savoir que des fonctionnaires ukrainiens corrompus ont mis en place des filières pour approvisionner le marché noir mondial en armes de fabrication occidentale, dont beaucoup sont directement acheminées des dépôts aux mains des trafiquants. Les offres de vente sont publiées ouvertement sur le darknet. Dans un passé récent, nous avons vu des situations similaires dans les Balkans et au Moyen-Orient, lorsque des arsenaux militaires occidentaux ont ensuite été clandestinement réexportés vers l'Europe et utilisés par des groupes criminels sur le territoire européen, ou sont tombés entre les mains de terroristes. Les dirigeants des pays occidentaux n'en ont malheureusement tiré aucun enseignement et transforment aujourd'hui l'Ukraine en une plaque tournante mondiale pour les livraisons d'armes illégales, qui pourraient bientôt être utilisées par des terroristes en Europe, en Asie, au Moyen-Orient et en Afrique.

La prolifération des systèmes portables de défense antiaérienne (MANPADS) et des systèmes antichars portables (MANPATS) constitue une menace particulière. Ces types d'armes présentent des risques énormes pour l'aviation civile internationale et le transport ferroviaire. C'est précisément la raison pour laquelle leur circulation est strictement réglementée au niveau international. Les pays de l'OTAN le savent bien. Dans les années 2000, l'Alliance a dépensé des sommes considérables pour détruire des stocks excédentaires de composants de MANPADS en Bosnie-Herzégovine, en Hongrie, au Monténégro et dans plusieurs autres pays, dans le cadre du programme Partenariat pour la paix. Ayant pris conscience du danger que représentaient les MANPADS qu'ils avaient livrés à l'Afghanistan dans les années 80, les États-Unis se sont également donné beaucoup de mal pour racheter ces systèmes. Aujourd'hui, les pays occidentaux l'ont oublié et, en cherchant à armer Kiev à tout prix, ils violent toutes leurs obligations internationales relatives à la circulation des MANPADS et des MANPATS, y compris celles convenues à l'Assemblée générale et dans le cadre de l'Arrangement de Wassenaar sur le contrôle des exportations d'armes classiques et de biens et technologies à double usage.

Un affrontement indirect entre l'OTAN et la Russie augmente objectivement le risque d'un affrontement direct entre la Russie et l'Alliance, même si l'OTAN prétend faire tout ce qui est en son pouvoir pour éviter un tel scénario. Nous avons été accusés sans fondement de chantage nucléaire, et la nouvelle Première Ministre

britannique, Liz Truss, a ouvertement confirmé qu'elle était prête à utiliser des armes nucléaires et à appuyer sur le bouton nucléaire. Personne avant elle n'avait tenu des propos aussi irresponsables. Les membres de l'OTAN ont-ils déjà franchi la ligne rouge ? En 2020, alors qu'il était candidat à la présidence des États-Unis, Joe Biden a tenté d'accuser la Russie d'avoir franchi la ligne rouge, sur la simple foi de spéculations du *The New York Times*, selon lesquelles la Russie aurait secrètement payé les Taliban pour tuer des soldats américains en Afghanistan. Les députés britanniques ont alors déclaré qu'un membre permanent du Conseil de sécurité de l'ONU ne devrait ni fournir des armes ni dispenser un entraînement aux militants mêmes qui empêchaient le règlement pacifique du conflit en Afghanistan. Si on s'en tient à ces critères, les pays occidentaux ont franchi la ligne rouge depuis longtemps, et plus d'une fois.

Qu'il me soit à présent permis de m'adresser à mes collègues des pays en développement. Nous avons demandé la tenue de la présente séance précisément pour leur faire prendre conscience du cynisme et de l'hypocrisie des appels à la paix lancés par les pays occidentaux, ainsi que des appels qu'ils lancent pour que nous arrêtons notre prétendue guerre de choix. En créant un nid de frelons néo-nazis à nos frontières et en appuyant la guerre menée par le régime de Kiev contre la population du Donbass depuis 2014, les pays occidentaux ne nous ont pas laissé le choix. Comme l'a dit le Président Vladimir Poutine, nous n'avons pas commencé cette guerre, nous la terminons. En d'autres termes, nous mettons fin à la guerre que le régime ukrainien, avec le soutien de ses parrains occidentaux, a déclenchée en 2014 contre son propre peuple. Nos anciens partenaires occidentaux ont le choix : soit continuer de livrer des armes à la zone de conflit, en violation de toutes les normes internationales et des principes qu'ils proclament eux-mêmes, et encourager les Ukrainiens par des appels chimériques à vaincre la Russie sur le champ de bataille, soit forcer le régime de Zelenskyy à s'asseoir à la table des négociations et s'employer à remédier aux raisons qui nous ont amenés à lancer notre opération militaire spéciale, qui sont toutes liées soit aux agissements de l'Ukraine, soit aux actions de l'Occident.

Malheureusement, nous n'avons aucune confiance dans le bon sens des pays occidentaux. Ils ont démontré à maintes reprises qu'ils étaient prêts à commettre n'importe quel crime et à s'engager dans n'importe quelle aventure pour assurer le bien-être du soi-disant milliard de nantis, maintenir leur domination sur le monde et poursuivre leur politique néocoloniale. Qui plus est,

leur prise de conscience que le monde a définitivement changé depuis le 24 février ne fait que renforcer leur détermination à se battre jusqu'au dernier Ukrainien. En revanche, nous avons foi dans le bon sens des pays en développement, à savoir les pays d'Asie, d'Afrique et d'Amérique latine, et nous comptons sur eux pour faire preuve de bon sens non seulement dans leur propre intérêt, mais aussi dans celui de l'humanité tout entière.

**M<sup>me</sup> Koumby Missambo** (Gabon) : Je remercie la Haute-Représentante pour les affaires de désarmement, M<sup>me</sup> Izumi Nakamitsu, et la représentante de la société civile, M<sup>me</sup> Dragana Trifković, pour leurs exposés respectifs.

Le Conseil de sécurité s'est réuni avant-hier (voir S/PV.9124) et hier (voir S/PV.9126), et se réunit à nouveau cet après-midi sur la situation en Ukraine. Chacune de nos séances doit être orientée vers la recherche de solutions pour mettre fin à la guerre. Cette guerre a déjà causé bien trop de morts, de destructions d'infrastructures civiles et de conséquences économiques internationales. Nous sommes très inquiets des signaux qui tendent à converger vers une situation de guerre d'usure. L'humanité n'en a certainement pas besoin.

Mon pays réitère son refus de la guerre. Il est temps de faire taire les armes en Ukraine. Plus d'armes, c'est assurément plus de morts et plus de guerre et plus de destructions, plus de détresse, plus de victimes parmi les populations civiles. La corrélation entre prolifération des armes et insécurité est évidente et manifeste. Mon pays exhorte les parties à cesser toute escalade verbale et militaire, ainsi que toute action de nature à envenimer les antagonismes.

Le Conseil est pour la sécurité. Il doit pouvoir justifier son label dans chacune de ses séances. C'est le haut lieu du façonnement de la paix. Nos énergies doivent chaque fois converger vers la recherche d'une solution à ce conflit.

Mon pays s'inscrira inlassablement dans cette dynamique de recherche de la paix et se tiendra aux côtés de ceux qui proposent des voies alternatives au langage des armes. Il faut arrêter cette guerre. Il faut l'arrêter très vite. Les peuples du monde attendent de nous des propositions concrètes pour sortir de ce conflit.

Pour terminer, je voudrais exprimer les condoléances de mon pays au peuple du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord et l'assurer



de notre profonde sympathie à l'occasion du décès de S. M. Elizabeth II.

**Dame Barbara Woodward** (Royaume-Uni) (*parle en anglais*) : La guerre illégale et non provoquée menée par la Russie constitue une violation de l'intégrité territoriale et de la souveraineté de l'Ukraine, ainsi que des principes consacrés par la Charte des Nations Unies. Il s'agit de la menace la plus grave sur la paix et la sécurité internationales à laquelle le monde soit actuellement confronté.

L'Ukraine a tous les droits juridiques et moraux de se défendre en vertu de la Charte. Elle le fait avec beaucoup de courage. L'Ukraine ne se bat pas seulement pour sa propre survie, elle se bat pour faire valoir les principes inscrits dans la Charte elle-même et pour défendre le système des Nations Unies. Et elle y parvient. Grâce aux sacrifices consentis par le peuple ukrainien, nous savons que les troupes de Poutine s'épuisent, que ses pertes sont conséquentes, que ses lignes de ravitaillement sont vulnérables et que ses conquêtes territoriales sont éphémères. Nous avons vu que la Russie avait des difficultés à maintenir ses stocks d'équipements, difficultés exacerbées par les pénuries de composants résultant des sanctions internationales qui visent à mettre fin à la guerre. La Russie se tourne désormais vers l'Iran pour obtenir des drones et, en violation flagrante des sanctions de l'ONU, vers la Corée du Nord pour s'approvisionner en munitions. Il reste un moyen simple de mettre un terme à la guerre : la Russie doit retirer ses troupes de l'Ukraine, et l'intégrité territoriale et la souveraineté de l'Ukraine doivent être rétablies. Toute négociation doit se fonder sur ce principe fondamental.

Le Royaume-Uni est fier d'apporter son appui au peuple ukrainien. Nous continuerons de le faire face à l'attaque de la Russie contre sa souveraineté et son intégrité territoriale. Nous continuerons de nous opposer à cette agression et de défendre la liberté, la démocratie et la souveraineté des nations du monde entier.

**M. Mills** (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*) : Je remercie la Secrétaire générale adjointe Nakamitsu de son exposé, d'autant plus que la Fédération de Russie lui a donné un préavis de moins d'un jour.

Je voudrais tout d'abord m'associer aux autres orateurs pour exprimer nos plus sincères condoléances à la famille royale et aux peuples du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord et du Commonwealth à l'occasion du décès de S. M. la Reine Elizabeth II. La Reine a vécu une vie extraordinaire, qu'elle a consacré

à servir son pays. Son héritage restera gravé dans les pages de l'histoire britannique et dans celle du monde.

Avant de poursuivre, je pense qu'il est important de s'assurer que nous comprenions bien l'objet de la présente séance. Il s'agit d'une tentative évidente de détourner l'attention de la séance d'hier sur le déplacement forcé de citoyens ukrainiens (voir S/PV.9126), au cours de laquelle la représentante du Haut-Commissariat aux droits de l'homme a clairement indiqué avoir reçu des signalements de torture, en lien avec l'utilisation odieuse par la Russie de camps de filtration.

Pour en venir à ce que nous venons d'entendre de la part de la délégation russe, je demanderais aux représentants d'évaluer cette déclaration à la lumière du fait suivant. En début d'année, nous avons mis en garde contre l'intention préméditée de la Russie d'envahir l'Ukraine, notamment étant donné l'accumulation sans précédent de forces militaires le long des frontières de la Russie et du Bélarus avec l'Ukraine. Nous nous souvenons tous que la délégation russe avait déclaré avec insistance dans cette salle, et dans une série de tweets et de messages sur les médias sociaux, que sa mobilisation massive n'était qu'un exercice militaire de routine et qu'elle n'avait pas l'intention d'envahir l'Ukraine. Je pense que c'est assez révélateur. Maintenant, la Russie a l'audace de reprocher à d'autres pays de refuser de s'écarter alors qu'elle cherche à détruire un État Membre de l'ONU, en violation de la Charte des Nations Unies et du droit international.

Comme le Royaume-Uni, les États-Unis sont fiers de se tenir aux côtés de l'Ukraine et de leurs alliés et partenaires de plus de 50 pays pour fournir une assistance vitale en matière de sécurité afin d'aider l'Ukraine à défendre sa souveraineté et son intégrité territoriale face à l'agression russe. Les États-Unis sont déterminés à appuyer le peuple ukrainien qui défend sa vie, sa liberté et sa démocratie. Nous ne cachons pas cet appui. L'Ukraine et tous les États Membres de l'ONU ont le droit de se défendre. Nous ne cesserons pas d'aider l'Ukraine simplement parce que la Russie est frustrée que sa tentative de changement de régime ne se soit pas déroulée comme prévu.

Dans le courant du mois, les dirigeants du monde entier se réuniront ici pour réaffirmer leur attachement à la Charte des Nations Unies et aux principes fondamentaux qui y sont consacrés. Il convient de répéter que tous les pays disposent d'un droit naturel de légitime défense, conformément à l'Article 51 de la Charte. C'est un principe simple et clair. Chaque Membre de l'ONU a droit

à sa souveraineté et à son intégrité territoriale. J'encourage tous les membres du Conseil à réfléchir à cette question. S'ils étaient à la place de l'Ukraine, comment réagiraient-ils si un voisin plus grand envahissait leur territoire ? Que feraient-ils si leur voisin envoyait son armée dans leurs villes et sur leurs terres ? Que demanderaient-ils à la communauté internationale ? Aucun d'entre nous ne laisserait l'histoire et l'identité de notre pays être attaquées, nos villes réduites en cendres, nos citoyens tués, notre territoire saisi. Nous demanderions l'aide de la communauté internationale face à une agression aussi flagrante.

Les allégations de la Russie selon lesquelles les États-Unis et l'Occident provoquent l'escalade et prolongent le conflit sont fausses. Il s'agit de tentatives cyniques visant à détourner l'attention du rôle de Moscou en tant que seul agresseur dans une guerre inutile et brutale dont le monde paie collectivement le prix. Je tiens à préciser que les États-Unis n'ont pas recours à la force contre la Russie. Le Président Biden a été clair. Les États-Unis ne cherchent pas à entrer en guerre contre la Russie. Mais nous ne manquerons pas de condamner le choix du Président Poutine de lancer et de poursuivre l'invasion de l'Ukraine.

En parlant de quémander des armes, comme l'a fait mon collègue russe, Moscou est actuellement en train d'acheter des millions de roquettes et d'obus d'artillerie à la République populaire démocratique de Corée pour les utiliser sur le champ de bataille en Ukraine, ce qui, comme l'a dit l'Ambassadrice Woodward, constituerait une violation claire et sans équivoque des résolutions du Conseil de sécurité. Avant le début de l'invasion à grande échelle de l'Ukraine par la Russie, les États-Unis, l'Ukraine et leurs partenaires et alliés ont participé à d'intenses échanges diplomatiques, cherchant par tous les moyens à désamorcer le conflit et à trouver des réponses aux préoccupations mutuelles concernant la sécurité en Europe et au-delà. La Russie n'a pas suivi cette voie. Aujourd'hui, l'Ukraine répond à cette invasion comme n'importe lequel d'entre nous le ferait, en se défendant.

Nous saluons les forces armées ukrainiennes et tous les citoyens ukrainiens qui continuent d'être une source d'inspiration pour le monde par leurs compétences considérables et leur profond courage. Nous avons fourni une assistance en matière de sécurité pour permettre à l'Ukraine de se défendre et de rétablir le contrôle sur son territoire souverain. Mais nous n'aidons pas seulement l'Ukraine à se défendre, nous l'aidons

aussi à faire face aux conséquences de cette terrible guerre. Les États-Unis ont également fourni près de 1,9 milliard de dollars d'aide humanitaire à l'Ukraine et à la région depuis que la Russie a commencé à envahir l'Ukraine il y a huit ans. Nous avons envoyé au total 8,5 milliards de dollars à titre d'appui budgétaire à l'Ukraine par l'entremise des mécanismes de la Banque mondiale. Nous veillons également à ce que toute assistance à la défense de l'Ukraine soit responsable et limite les conséquences involontaires. Nous prenons très au sérieux notre responsabilité de prévenir le détournement ou la prolifération illicite d'armes. Nous travaillons avec l'Ukraine pour garantir une aide responsable, même dans les circonstances difficiles de la guerre. Le Gouvernement ukrainien a montré qu'il prenait lui aussi cette responsabilité au sérieux. Nous nous félicitons de l'annonce faite récemment par le Gouvernement ukrainien concernant la création d'une nouvelle commission chargée de renforcer le contrôle des dons d'équipements militaires.

Pour terminer, je voudrais répéter que la guerre n'est pas la solution. Le conflit, les atrocités commises par la Russie, son processus de filtration et les déplacements forcés de population, ainsi que les flux de réfugiés et de personnes déplacées doivent cesser. Mais cela ne se produira que lorsque la Russie décidera de respecter la Charte des Nations Unies et de s'y conformer.

**M<sup>me</sup> Hackman** (Ghana) (*parle en anglais*) : C'est avec une grande tristesse que le Gouvernement ghanéen a appris le décès de S. M. la Reine Elizabeth II tôt ce matin. Nous sommes profondément attristés par la disparition de celle qui a régné le plus longtemps sur le Royaume-Uni et à la tête du Commonwealth. C'est un moment de deuil pour toutes celles et tous ceux qui, à travers le monde, étaient attachés à la Reine et la tenaient en haute estime en tant que personne et en tant que souveraine. Au nom du Gouvernement et du peuple ghanéens, nous présentons nos profondes condoléances à la famille royale, au Gouvernement et au peuple britanniques, ainsi qu'à la Mission permanente du Royaume-Uni auprès de l'Organisation des Nations Unies.

Je tiens tout d'abord à remercier de son exposé la Secrétaire générale adjointe Izumi Nakamitsu, Haute-Représentante pour les affaires de désarmement. Nous avons également pris note de la contribution de la représentante de la société civile.

Le Conseil de sécurité se réunit pour la troisième fois en trois jours pour parler à nouveau de la guerre en Ukraine. Si nous prenons acte de l'intérêt que l'on

continue de porter à l'agression contre l'Ukraine, nous sommes également gravement préoccupés par le fait que les séances du Conseil de sécurité n'ont pas contribué de manière concrète à l'action diplomatique qu'il est nécessaire de mener dans l'immédiat pour mettre un terme aux hostilités et aider les parties à trouver une solution mutuellement acceptable, globale et durable à leur conflit. Comme nous l'avons souligné précédemment, et conformément au droit international, à la Charte des Nations Unies, à la décision de la Cour internationale de Justice et aux résolutions ES-11/1 et ES-11/2 de la onzième session extraordinaire d'urgence de l'Assemblée générale, l'invasion de l'Ukraine, un État souverain Membre de l'Organisation, est injustifiée. Alors que la guerre ne montre aucun signe d'affaiblissement, et compte tenu des circonstances inédites qui la caractérisent, nous estimons que la communauté internationale ne doit ménager aucun effort pour trouver une solution pacifique à ce conflit, mais d'une manière garantissant également qu'aucun avantage ne sera accordé aux parties dont les actions *ab initio* sont inacceptables au regard du droit international.

Nous devons continuer de nous employer à éliminer le risque réel qu'une guerre déferle sur tout le continent européen, ce qui pourrait provoquer un conflit généralisé qui aurait des conséquences dévastatrices pour l'ensemble de l'humanité. Nous appelons donc à apaiser les tensions et nous exhortons tous les acteurs concernés à se comporter d'une manière propice au renforcement de la confiance et à la réconciliation. Nous prenons note avec une profonde inquiétude de la reprise des bombardements près de la centrale nucléaire de Zaporijia, en dépit du risque clair et imminent que cela représente pour l'Ukraine et le monde entier. Nous appelons les parties à renforcer la coopération afin de remettre le statu quo à la centrale en conformité avec les sept piliers de la sûreté et de la sécurité nucléaires énoncés par l'Agence internationale de l'énergie atomique. Nous réitérons également l'appel à l'établissement, de toute urgence, d'une zone de sécurité autour de la centrale.

Le Ghana encourage toutes les parties à l'Accord sur l'exportation de céréales par la mer Noire et les autres acteurs concernés à rester mobilisés pour contribuer à acheminer une aide alimentaire cruciale aux populations d'autres régions qui sont exposées à des conditions de famine et dont les populations, y compris les enfants, risquent de mourir de faim. La hausse des prix des carburants se traduit par une augmentation rapide et sans précédent du coût de la vie, en particulier dans les

pays en développement. De plus en plus, la vie devient insupportable, et les tensions semblent s'envenimer entre des populations qui se démènent pour survivre. Nous devons donc rechercher ensemble des solutions durables et empêcher que l'aggravation de la crise énergétique ne dégénère en une crise de sécurité mondiale.

Comme le Secrétaire général l'a souligné dans sa déclaration mardi (voir S/PV.9124), nous avons besoin de paix en Ukraine, d'une paix qui soit fondée sur rien de moins que les normes et principes inscrits dans le droit international et la Charte des Nations Unies. Le Ghana est fermement convaincu que seuls la diplomatie et le dialogue peuvent mener au règlement pacifique que les interventions militaires n'ont à ce jour pas permis d'obtenir.

Pour terminer, je réaffirme le soutien constant et sans faille du Ghana à la souveraineté, à l'indépendance politique et à l'intégrité territoriale de l'Ukraine.

**M. Gómez Robledo Verduzco** (Mexique) (*parle en espagnol*) : Je souhaite avant tout exprimer la solidarité du Mexique avec la délégation du Royaume-Uni à la suite du décès de S. M. la Reine Elizabeth II, qui incarnait le sens du devoir au service de son peuple.

Je remercie la Haute-Représentante, M<sup>me</sup> Nakamitsu, de son exposé et nous prenons également note des informations communiquées par M<sup>me</sup> Trifković.

Avant d'entrer dans le vif du sujet, je tiens à rappeler que ma délégation a souligné à maintes reprises l'importance et la nécessité de prendre en compte les répercussions possibles des transferts d'armes liés au conflit en Ukraine. C'est indubitablement une question de la plus haute importance. Néanmoins, compte tenu du temps dont nous avons disposé tout au long de cette crise pour intégrer cette question essentielle à nos discussions, ma délégation est surprise que la présente séance ait été convoquée et programmée dans l'urgence. Les séances sur des sujets d'une telle importance, surtout lorsque c'est prévisible, devraient être organisées avec suffisamment d'avance et non dans l'improvisation. Par ailleurs, nous réaffirmons que l'examen de cette question par le Conseil doit mener à l'adoption de mesures concrètes pour qu'il s'acquitte de la responsabilité primordiale qui lui incombe dans le domaine du maintien de la paix et de la sécurité internationales, conformément à la Charte des Nations Unies. Depuis le début de la guerre, nous sommes réunis au moins 27 fois, et jusqu'à présent, le Conseil s'est contenté de publier une déclaration présidentielle (S/PRST/2022/3), promue par la Norvège

et le Mexique, exprimant sa profonde inquiétude face à la situation en Ukraine et, naturellement, son soutien aux efforts déployés par le Secrétaire général afin de parvenir à une solution pacifique. À tous égards, c'est totalement insuffisant au regard de la gravité de cette crise. Nous regrettons qu'en réaction à cette crise, le Conseil se soit contenté de délibérer, délibérer et délibérer encore, sans tirer parti des moyens que lui confère la Charte pour intervenir rapidement et efficacement au nom de l'ONU en cas de rupture de la paix ou d'acte d'agression.

La préoccupation du Mexique concernant les transferts d'armes ne se limite pas à la situation actuelle et concerne également les situations apparues depuis le début du conflit dans l'est de l'Ukraine en 2013. Tant que le Conseil de sécurité n'assumera pas ses responsabilités face à une invasion comme celle que subit l'Ukraine aujourd'hui, nous reconnaissons bien sûr le droit naturel de cette dernière à la légitime défense et à se procurer des armes pour se défendre. Néanmoins, ces mesures doivent toujours être accompagnées des protections et garanties nécessaires pour limiter les risques et prévenir le détournement d'armes ou leur utilisation pour commettre des violations graves et systématiques des droits de l'homme ou du droit international humanitaire.

Nous avons pris bonne note des déclarations mentionnant les précautions que doivent prendre les exportateurs qui vendent ou envoient des armes. Cependant, le volume extrêmement élevé de ces transferts est nécessairement synonyme d'une certaine perte de contrôle sur le cycle de vie des armes, ce qui augmente le risque inhérent de trafic et de détournement. Les organisations criminelles chercheront certainement à exploiter ces lacunes. Nous devons également prendre en considération les répercussions de la prolifération d'armes en possession de civils. Si nous devons retenir quoi que ce soit de notre histoire récente, c'est que ces situations génèrent un trafic d'armes vers d'autres zones de conflit, comme nous avons pu le constater au Sahel, et remettent de surcroît en question les perspectives de paix en période d'après-conflit.

Nous devons également tenir compte des conséquences de l'utilisation de tous les types d'armes. Ce sont les civils qui paient le plus lourd tribut, du fait de la destruction de zones résidentielles, des attaques délibérées contre des infrastructures civiles et des biens de caractère civil, mais aussi des bombardements de gares, d'écoles et d'hôpitaux. L'emploi d'armes

explosives et d'armes frappant sans discrimination est devenu commun. C'est absolument inacceptable.

Les transferts d'armes préoccupants remontent à environ 10 ans. L'on peut difficilement imaginer ce que signifie 10 ans de flux d'armes, et les effets que cela peut avoir à l'avenir. L'organisation Conflict Armament Research a publié, en 2021, un rapport détaillant uniquement les transferts effectués entre 2018 et 2020 vers les régions de Donetsk et de Louhansk. Les recherches indiquent qu'un large éventail d'armes et de munitions, provenant pour la plupart de pays voisins, ont été fournies. Elles mettent également en évidence la pratique consistant à effacer délibérément les marquages pour éviter tout effort de traçabilité jusqu'à l'origine, tout cela en violation de nombreuses normes, accords politiques et instruments juridiquement contraignants en matière de transfert d'armes.

Outre les armes dites plus traditionnelles, divers rapports, par exemple des autorités néerlandaises, font état du transfert d'un système de missile sol-air appelé Buk, qui a entraîné la chute du vol MH17 de la Malaysia Airlines dans l'est de l'Ukraine en 2014. Ce n'est qu'un exemple concret des conséquences très graves d'un transfert irresponsable d'armes, qui a causé la mort de centaines de passagers sur un avion de ligne qui n'avait aucun lien avec le conflit en Ukraine.

Face à la perspective malheureuse de la poursuite du conflit en Ukraine, la communauté internationale doit exiger fermement que les transferts d'armes soient soumis à l'obligation de rendre des comptes. Nous appelons donc tous les pays qui sont parties au Traité sur le commerce des armes, ou qui en sont signataires, à respecter pleinement ses dispositions, en particulier en ce qui concerne l'interdiction des transferts qui seraient en violation du Traité et l'application des analyses strictes des risques prévues par le Traité. Mais nous appelons également ceux qui ne sont pas encore parties au Traité sur le commerce des armes à se conformer de manière responsable aux normes de précaution les plus élevées dans leurs transferts, sur la base de critères objectifs, au-delà des intérêts d'entreprises privées ou des intérêts géostratégiques.

Les mesures d'atténuation, y compris les clauses de non-réexportation et d'utilisation finale claire, doivent faire partie intégrante de ces calculs et des accords sur les transferts finaux d'armes. Par ailleurs, il doit clairement y avoir un engagement à surveiller activement la situation des droits de l'homme et le respect

du droit international humanitaire pour toute fourniture d'armes à l'avenir.

Mais au-delà des décisions actuelles visant à approuver de nouvelles ventes et de nouveaux transferts, il est également temps de prendre des mesures concrètes pour la maîtrise des armements au lendemain des conflits.

Je conclus mon intervention en soulignant que les moyens militaires ne seront jamais la solution. Par conséquent, il est temps que la communauté internationale se concentre sur la promotion d'accords diplomatiques qui mèneront à la fin de cette guerre, et non sur la perpétuation de la fourniture d'armes dans le cadre d'un conflit dont l'issue est, hélas, encore très incertaine.

**M. Hoxha** (Albanie) (*parle en anglais*) : Je voudrais m'associer aux autres orateurs et oratrices pour exprimer nos condoléances les plus sincères à nos collègues britanniques et, à travers eux, à la famille royale britannique ainsi qu'à tous les citoyens britanniques et du Commonwealth à la suite du décès de la Reine Elizabeth II. Nous rendons hommage à sa contribution sans pareille à la consolidation de la paix et à la réconciliation, et nos pensées vont à toutes les personnes qui sont en deuil aujourd'hui.

(*l'orateur poursuit en français*)

Je remercie M<sup>me</sup> Nakamitsu de son exposé.

(*l'orateur reprend en anglais*)

L'intitulé de la séance d'aujourd'hui aurait dû être « Solidarité et appui mondiaux pour un pays qui a été sauvagement attaqué par son voisin, avec l'intention de le rayer de la carte ». En effet, selon nous, c'est tout ce dont nous pouvons discuter ici aujourd'hui, et non des armes et des calibres, y compris ceux que l'Iran et la Corée du Nord, deux pays visés par des sanctions, fourniraient illégalement à la Russie. Il existe des mécanismes et des instruments qui sont chargés de cela. Ils fonctionnent très bien, et nous convenons de la nécessité de les renforcer encore. Aussi, pour ma délégation, la présente séance porte sur la solidarité, l'aide et le soutien à apporter à un pays dans le besoin.

Au cours de ces six longs mois, au-delà de la violence d'une guerre menée par choix, le monde a été témoin de deux expériences remarquables : premièrement, la résistance héroïque et inébranlable du peuple, de l'armée et du Gouvernement ukrainiens et, deuxièmement, l'incroyable solidarité et l'appui de la communauté internationale à l'égard de l'Ukraine. Comme nous le

savons, la solidarité, l'aide et le soutien se manifestent de différentes manières et sous différentes formes. Ils se sont manifestés le 2 mars dernier, lorsque 141 États Membres se sont rangés du bon côté, celui de l'Ukraine, et que quatre seulement se sont rangés du côté de la Russie.

Ils se poursuivent chaque jour par de vives manifestations de solidarité dans les rues de presque toutes les capitales du monde, qui ont fièrement arboré les couleurs de l'Ukraine. Ils se traduisent par toutes les formes d'assistance fournies aux millions de personnes qui ont été cruellement arrachées à leurs foyers, et qui sont accueillies et prises en charge dans les pays voisins. Ils se manifestent par l'aide humanitaire qui est apportée à ces millions de personnes supplémentaires qui ont besoin de nourriture, de lait pour leurs bébés, de médicaments pour les malades et d'un abri lorsque leurs maisons ont été réduites à l'état de ruines par les bombes russes. Ils se manifestent également, et à juste titre, sous la forme d'une aide militaire défensive directe fournie à un Gouvernement et à un peuple qui subissent une attaque préméditée, non provoquée, injustifiée, indéfendable et inacceptable de la part d'un pays voisin qui ne leur veut que du bien en larguant des bombes et en détruisant leurs maisons.

Et non, il n'y a pas de parties belligérantes en Ukraine. Il y a un agresseur et un pays qui se défend légitimement.

Nous n'avons pas non plus pu entendre l'entière de l'intervention de M<sup>me</sup> Trifković, mais ce n'est pas la peine de distribuer sa déclaration, car nous pouvons facilement compléter la partie manquante de la propagande.

Dès le début de cette folie, il est clair que l'agression de la Russie n'est pas seulement une agression contre l'Ukraine et contre son peuple. C'est aussi une attaque contre le droit international et la Charte des Nations Unies, qui met en péril l'architecture de sécurité européenne. Défendre et aider l'Ukraine aujourd'hui est donc à la fois un devoir moral, celui de ne pas laisser tomber 44 millions d'âmes que le Kremlin veut asservir, et un impératif de sécurité essentiel. L'Albanie est fière de faire partie de ceux qui font ce qu'ils peuvent pour aider l'Ukraine et les Ukrainiens à se défendre.

Personne ne sait mieux que nous autour de cette table ce que sont et signifient la souveraineté, l'indépendance et le droit de légitime défense. L'Article 51 de la Charte des Nations Unies est clair. Il fournit une base juridique incontestable aux États pour offrir toute assistance à un pays exerçant son droit naturel de légitime

défense pour défendre sa souveraineté et son intégrité territoriale.

Par conséquent, adopter une position commune contre une guerre de conquête illégale est la démarche appropriée et une contribution à la sécurité future de l'Europe et au-delà. Face aux attaques délibérées et barbares dirigées contre les civils et les infrastructures civiles, et aux nombreuses preuves de crimes de guerre et de crimes contre l'humanité, défendre l'Ukraine, c'est défendre la vie.

Nous sommes conscients que l'intention est clairement de morceler la tragédie ukrainienne en différents points de discussion, en isolant des aspects et des intérêts spécifiques et en prônant un certain discours. Cela ne réussira pas, et nous ne l'accepterons pas. Nous serons toujours d'accord pour discuter en profondeur de tous les aspects d'une question, mais ne perdons pas de vue le tableau général de la situation. Dans le cas d'espèce, il s'agit de savoir pourquoi cette guerre est en cours et qui en est responsable, ainsi que de toutes ses conséquences. La Russie a commencé la guerre, la Russie est responsable de la guerre et la Russie peut mettre fin à la guerre à tout moment. La guerre de l'Ukraine et la solidarité avec les Ukrainiens ont donc pour but de protéger la liberté, la paix et la sécurité, le développement, la prospérité, les relations amicales, le commerce équitable avec des avantages mutuels, les principes et les valeurs, les lois et les engagements et la Charte des Nations Unies. Notre solidarité s'oppose aux actes irréfléchis du Kremlin et, partant, à l'agression, à l'invasion, aux crimes de guerre, aux crimes contre l'humanité, à la destruction généralisée, au meurtre de civils, y compris d'enfants, à la déportation forcée, à l'insécurité alimentaire menant à la famine, à la perturbation de l'économie et du commerce mondiaux et au non-respect du droit international.

Tous ces faits sont en totale opposition avec tout ce à quoi nous aspirons communément dans nos efforts pour faire du monde un endroit meilleur pour toutes et tous, et pas seulement pour le Kremlin et ses aspirations expansionnistes. La Russie n'est pas allée en Ukraine avec des fleurs, mais avec des armes. Il n'est pas surprenant qu'elle n'ait pas été accueillie avec des fleurs, mais avec des armes. Et comme nous l'avons vu, elle a été dépassée. N'oublions pas que si la Russie gagne la guerre, il n'y aura peut-être plus d'Ukraine. Qui serait assez naïf pour croire que la Russie s'arrêterait là, si nous la laissons continuer ?

**M<sup>me</sup> Kamboj** (Inde) (*parle en anglais*) : Pour commencer, nous adressons nos plus sincères condoléances au Royaume-Uni. Le Premier Ministre de notre pays a déclaré sur Twitter que S. M. la Reine Elizabeth II resterait dans les mémoires comme un pilier de notre époque. Elle a dirigé sa nation et son peuple de manière exemplaire et incarné la dignité et la décence dans la vie publique. Je suis peinée par sa disparition, et mes pensées vont à sa famille et au peuple britannique en cette heure triste.

Pour en venir au sujet qui nous occupe, nous remercions la Haute-Représentante Nakamitsu de son exposé détaillé. Nous remercions également l'intervenante de la société civile de ses observations.

Nous estimons que les principes et les régimes convenus au niveau international doivent être respectés et défendus par tous les pays. Le Conseil est conscient que, depuis le début du conflit en Ukraine, l'Inde a toujours appelé à la cessation immédiate des hostilités et à la fin de la violence. Nous avons souligné que le dialogue et la diplomatie sont la seule voie possible. Nous regrettons par conséquent que la situation en Ukraine n'ait pas connu d'amélioration notable malgré les discussions régulières du Conseil, la séance d'aujourd'hui étant la troisième en trois jours rien que cette semaine.

Dans l'intervalle, nous espérons vivement que la communauté internationale continuera de répondre positivement aux appels à l'aide humanitaire. L'Inde a récemment expédié son douzième lot d'aide humanitaire en Ukraine. Cette aide s'inscrit dans le droit fil de l'approche axée sur l'être humain du Gouvernement indien et constitue un principe central de nos convictions et valeurs nationales, selon lequel nous percevons le monde entier comme une seule et même famille.

À l'avenir, l'approche de l'Inde consistera à promouvoir le dialogue et la diplomatie, l'objectif ultime étant de mettre fin au conflit et de collaborer avec d'autres partenaires pour atténuer les difficultés économiques découlant du conflit russo-ukrainien. Il est dans notre intérêt collectif de travailler dans un esprit constructif, tant à l'ONU qu'en dehors de l'ONU, pour trouver une solution rapide à ce conflit. Nous ne cessons de le répéter, l'ordre mondial est fondé sur le droit international, la Charte des Nations Unies et le respect de l'intégrité territoriale et de la souveraineté des États.

**M. Kiboino** (Kenya) (*parle en anglais*) : Au nom de la délégation kényane, je voudrais saisir cette occasion pour transmettre avec un profond sentiment

de tristesse nos plus sincères condoléances à la famille royale, au Gouvernement et au peuple britanniques, ainsi qu'à nos collègues de la Mission permanente du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord auprès de l'Organisation des Nations Unies à la suite du décès de S. M. la Reine Elizabeth II. On se souviendra d'elle pour son sens exemplaire du devoir et pour son leadership envers son peuple et le Commonwealth au cours de ses 70 années de règne.

Je remercie la Haute-Représentante Nakamitsu et M<sup>me</sup> Trifković de leurs exposés.

Le Conseil se réunit aujourd'hui pour la troisième fois en trois jours sur la situation en Ukraine, cette fois-ci pour discuter de la fourniture d'armes. Cependant, ce qui sous-tend le présent débat et ceux qui l'ont précédé, c'est la difficulté de bâtir collectivement un ordre mondial stable et pacifique. Nous demeurons extrêmement préoccupés par les dommages dévastateurs que cette guerre inflige aux Ukrainiens, au droit légitime de l'Ukraine à sa souveraineté et à son intégrité territoriale et à la sécurité régionale et internationale.

Toutefois, alors même que le Conseil de sécurité débat de la conduite de la guerre, comme nous le faisons aujourd'hui, et demande instamment que tout soit mis en œuvre pour y mettre fin, nous devons être plus réactifs dans le cadre de notre mandat fondamental, qui consiste à protéger la paix et la sécurité internationales de manière globale. Selon nous, cela signifie que le Conseil et la communauté internationale doivent prendre à bras le corps la logique stratégique qui a conduit à cette guerre et les mesures prises par les alliés en conséquence. Nous devons agir pour réduire au minimum le risque d'escalade tout en établissant des voies de dialogue qui favoriseront l'instauration d'un ordre mondial stable.

Nos pays pâtissent de cette guerre de diverses manières. En Afrique, ses effets directs et indirects nuisent à nos aspirations en matière de développement, de lutte unie et globale contre les changements climatiques et de sécurité. La mobilisation des alliances militarisées, l'utilisation de sanctions, de blocus, de cyberattaques et de mandataires dans des pays tiers, et l'affaiblissement des institutions multilatérales nous privent de notre capacité de surmonter collectivement nos défis les plus graves. Cela perturbe l'économie mondiale en modifiant la structure des échanges et des investissements. Cela fragilise le moteur de la mondialisation sur lequel la plupart des pays comptent dans leur quête de croissance et de développement. Il est dans

l'intérêt de l'ensemble de la communauté mondiale, en particulier des pays en développement, que la fin de la guerre ouvre une nouvelle ère de paix et de coopération mondiales. Nous exhortons les parties au conflit et leurs alliés et partenaires à entamer des discussions approfondies sur un ensemble de lignes directrices afin de les encourager à modifier leur position stratégique conformément à la Charte des Nations Unies. Ces discussions devraient viser à recenser les domaines dans lesquels la coopération est nécessaire et réalisable, par exemple en prenant des mesures ambitieuses d'atténuation des changements climatiques et d'adaptation à leurs effets et en appuyant un régime de commerce et d'investissement suffisamment ouvert pour ne pas nuire au développement économique mondial. Elles devraient aborder honnêtement les préoccupations les plus graves de l'une et de l'autre partie en matière de sécurité et permettre un dialogue régulier afin de clarifier les positions, de dissiper les malentendus et de réduire les risques d'escalade.

L'esprit et la lettre de la Charte des Nations Unies offrent un modèle fondamental. Son application doit être guidée par la reconnaissance honnête du fait que, jusqu'à présent, elle ne s'est pas révélée être une contrainte suffisante pour freiner les activités illégales des États les plus puissants lorsqu'ils affirment ou protègent leurs intérêts. Plutôt que de voir cette réalité détruire davantage le multilatéralisme, tous les pays, en particulier les puissances militaires opposées, doivent comprendre que la Charte peut encore leur être très utile si elle est appliquée sur la bases des principes de coopération, de compromis et de désescalade. En outre, chaque région doit adopter cette approche afin de définir et de préciser les zones et secteurs régionaux de coopération, ainsi que d'engager un dialogue guidé par les préoccupations des pays voisins en matière de sécurité. Nous appelons une nouvelle fois à la cessation des hostilités et à un règlement politique qui respecte la souveraineté, l'intégrité territoriale et l'indépendance politique de l'Ukraine.

**M. Costa Filho** (Brésil) (*parle en anglais*) : Je me joins aux personnes qui ont pris la parole avant moi pour exprimer nos plus sincères condoléances à la Représentante permanente du Royaume-Uni, à nos amis et collègues de la Mission permanente du Royaume-Uni auprès de l'Organisation des Nations Unies et au peuple du Royaume-Uni à la suite du décès de S. M. la Reine Elizabeth II. Alors que le monde pleure sa disparition, nous nous souvenons avec affection de sa visite dans notre pays, le Brésil, où elle avait été reçue avec beaucoup de chaleur. Le sens du devoir et la dévotion à son

peuple dont elle a fait preuve durant des décennies ne seront pas oubliés.

Je remercie la Secrétaire générale adjointe et Haute-Représentante pour les affaires de désarmement Izumi Nakamitsu de son travail inlassable sur le dossier du désarmement au cours de ces dernières semaines qui ont été extrêmement intenses, et néanmoins frustrantes. Je me réjouis par ailleurs de la participation de M<sup>me</sup> Dragana Trifković, du Center for Geostategic Studies.

Nous ne pouvons qu'être affligés de devoir nous retrouver à nouveau dans cette salle, pour la troisième fois cette semaine, pour une séance sur la question de l'Ukraine. Le conflit dure depuis plus de six mois et, malgré les constantes discussions au Conseil de sécurité, nous ne parvenons pas à créer les conditions d'une suspension des hostilités.

Le Brésil a clairement fait connaître sa position dès le début des hostilités, tant au Conseil qu'à l'Assemblée générale. Nous avons la certitude que les menaces et la force ne permettront pas d'aboutir à un règlement durable de cette crise. L'action militaire inflige des dégâts, sape la confiance dans le droit international et met des millions de vies en péril. Nous demeurons profondément préoccupés par les répercussions humanitaires du conflit et sommes convaincus qu'il n'y a pas d'autre option que la négociation d'un cessez-le-feu pour ouvrir la voie au règlement de la crise actuelle.

En tant que partie au Traité sur le commerce des armes, le Brésil se conforme aux principes énoncés dans cet instrument juridique, et est convaincu qu'ils constituent des orientations utiles pour le transfert d'armes. Premièrement, le Traité souligne qu'il importe de respecter et de faire respecter le droit international humanitaire et le droit international des droits de l'homme, indépendamment des objectifs militaires et des préoccupations de sécurité. Deuxièmement, il engage les États à régler efficacement le commerce des armes afin d'en prévenir le détournement grâce à un régime national de contrôle efficace. Ces principes doivent servir les objectifs, dont nous pensons qu'ils s'appliquent à la présente crise, qui consistent à promouvoir la responsabilité dans le commerce des armes, à renforcer la confiance, à réduire la souffrance humaine et à contribuer à la paix, à la sécurité et à la stabilité régionales.

**M<sup>me</sup> Nusseibeh** (Émirats arabes unis) (*parle en anglais*) : Avant de commencer, je me joins à mes collègues pour exprimer les sincères condoléances des

Émirats arabes unis au Gouvernement et au peuple du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord à la suite du décès de S. M. la Reine Elizabeth II. Le règne de Sa Majesté, qui a célébré son soixante-dixième jubilé cet été, a couvert une période intense de notre histoire moderne, et il y a beaucoup à dire sur ce dont on se souviendra au sujet de la longue vie bien remplie et remarquable de la Reine, mais, pour le moment, je m'en tiendrai là. Nous sommes aux côtés du Royaume-Uni en ces heures difficiles, et nous tenons à dire combien nous avons été et restons inspirés par l'action et la vie de la Reine Elizabeth au service de son peuple. Tandis que nous pleurons la disparition de Sa Majesté, nous devons également célébrer une vie extraordinaire ainsi que les réalisations et l'héritage de Sa Majesté, qui lui survivent.

En ce qui concerne la séance d'aujourd'hui, je remercie la Haute-Représentante Nakamitsu des nouvelles informations qu'elle nous a communiquées, et je prends note de l'exposé de M<sup>me</sup> Trifković.

Comme d'autres l'ont dit, nous nous sommes déjà réunis d'innombrables fois pour discuter de la guerre en Ukraine, de ses causes et de ses conséquences. Nous n'oublions pas que c'est la guerre qui est à l'origine de ce qui se passe en Ukraine, mais, comme je l'ai souligné à d'autres occasions dans cette salle, si nul ne peut changer le passé, nous pouvons toujours agir sur le présent et infléchir la course future du conflit. C'est pourquoi cette question mérite que nous nous y penchions dans la bonne instance et avec les compétences spécialisées requises pour l'aborder pleinement.

Les Émirats arabes unis n'arrêtent pas de plaider pour une cessation des hostilités et un règlement pacifique du conflit. Afin d'obtenir une fin pacifique au conflit, toute action entreprise par les parties ou d'autres acteurs doit être mesurée et délibérée. La guerre fait rage depuis plus de six mois et, malheureusement, elle risque de devenir un conflit prolongé, vu que les deux camps cherchent une victoire militaire. Nous ne devons pas nous résigner à cette réalité, sachant qu'il y a d'innombrables vies en jeu.

Cette guerre n'aura pas d'issue militaire. Tôt ou tard, et nous espérons que ce sera tôt, il faudra qu'il y ait un dialogue réel et une solution politique fondée sur le respect de la souveraineté, du droit international et de la Charte des Nations Unies. À nous de nous assurer que l'objectif stratégique de la paix ne soit pas compromis par les tactiques militaires immédiates de la guerre.



Le maintien de la paix et de la sécurité internationales est rarement une équation simple. Tant que les conflits armés restent une part brutale de notre réalité, nous devons admettre qu'il importe d'œuvrer pour que le transfert des armes se fasse en sécurité. Il est crucial que les destinataires finaux des armes et munitions soient enregistrés de telle sorte que celles-ci ne finissent pas entre les mains de terroristes. L'histoire nous enseigne qu'il est dangereux de se concentrer sur les objectifs à court terme et de ne pas tenir compte des conséquences à plus long terme du flux d'armes létales dans la prise de décisions concernant la fourniture, le transfert, l'accumulation et le stockage sécurisé des armes.

À cet égard, nous prenons note avec préoccupation des avertissements lancés par le Secrétaire général d'INTERPOL en juin à propos des risques liés à la disponibilité des armes et s'agissant de la possibilité réelle que des groupes criminels exploitent leur prolifération. Le danger est particulièrement grand dans le cas des armes légères, moins encombrantes et faciles à transporter. Nous soutenons les appels adressés par INTERPOL aux fournisseurs pour qu'ils assurent le suivi et le traçage des armes entrant en Ukraine afin de réduire autant que possible le risque d'aggravation de la criminalité transnationale et de l'instabilité régionale, pendant et après le conflit.

Les tensions géopolitiques à la hausse dans le monde risquent de compromettre les mécanismes que nous avons mis en place pour gérer les conflits, promouvoir la stabilité et assurer la prospérité et le développement pour toutes nos nations. Par exemple, elles ont des retombées plus larges sur la maîtrise des armements à l'échelle planétaire, comme l'a illustré l'absence d'un document final adopté par consensus à l'issue de la dixième Conférence des Parties chargée d'examiner le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires, qui est la pierre angulaire du régime de non-prolifération et de désarmement nucléaires. Les récentes attaques perpétrées par les Chabab en Somalie et les armes lourdes exhibées par les terroristes houthistes au Yémen continuent de nous rappeler les risques liés à l'application limitée des mécanismes de maîtrise des armes existants. Si nous ne faisons rien, la prolifération des armes légères et de petit calibre se poursuivra de manière exponentielle.

Pour finir, je note, comme d'autres viennent de le dire, qu'il s'agit de la troisième fois en trois jours que le Conseil de sécurité se réunit pour aborder des questions touchant le conflit en Ukraine. Cela démontre la gravité

de la situation et la complexité des problèmes auxquels nous nous heurtons. En même temps, nous devons veiller à avancer sur d'autres questions importantes inscrites à l'ordre du jour du Conseil, et nous devons prendre garde à ce que la dynamique imprimée par cette question ne déborde pas ni n'ait de conséquences préjudiciables sur notre aptitude à dégager un consensus sur d'autres dossiers cruciaux. À cette fin, il nous faut redoubler d'efforts pour obtenir des résultats tangibles sur tout un éventail de questions à régler qui ne méritent pas moins notre attention, que ce soit au Moyen-Orient, en Afrique ou dans le reste du monde. Le Conseil est responsable du maintien de la paix et de la sécurité internationales, et nous devons chercher à nous acquitter de cette tâche dans toute la mesure possible.

**M. Mythen** (Irlande) (*parle en anglais*) : Tout d'abord, je me joins à mes collègues pour exprimer nos plus sincères condoléances à l'Ambassadrice Woodward, à son équipe et au peuple britannique à la suite du décès de S. M. la Reine Elizabeth II. Nous nous rappelons avec une affectation particulière sa visite en Irlande, en 2011, première visite de ce genre par un monarque britannique en exercice depuis notre indépendance. Cette visite avait non seulement aidé à consolider et cimenter le processus de paix en Irlande du Nord, mais aussi confirmé les liens étroits d'amitié et d'affection entre nos deux peuples et îles. Cela avait été un moment d'apaisement et de réconciliation véritables, et nous l'en remercions. Qu'elle repose en paix.

Je remercie la Secrétaire générale adjointe Nakamitsu de son exposé. Nous prenons note de la présence de M<sup>me</sup> Trifković.

L'Irlande croit intimement aux principes fondamentaux consacrés par la Charte des Nations Unies, parmi lesquels l'égalité souveraine et l'intégrité territoriale des États, et y est profondément attachée. L'Ukraine a le même droit fondamental que tout autre État souverain et indépendant de choisir sa politique étrangère et d'assurer la sécurité et la défense du territoire qui est le sien. Comme l'a dit le Secrétaire général, les principes inscrits dans la Charte ne constituent pas un menu à la carte. Le paragraphe 4 de l'Article 2 s'applique à tous les Membres de l'ONU, de même que l'Article 51. Ces principes ne s'accompagnent d'aucune exception ou dérogation.

N'oublions pas que, dans les semaines qui ont précédé la poursuite de l'invasion illégale et injustifiable de l'Ukraine par la Russie, en février, l'Ukraine a fait preuve d'une remarquable retenue face au renforcement

de la puissance militaire de la Russie à sa frontière et à sa propagande provocatrice. La décision de la Russie de reconnaître comme des entités indépendantes les zones des régions de Donetsk et de Louhansk non contrôlées par le Gouvernement ukrainien n'a pas modifié d'un iota ces frontières. Ce n'était pas le cas en 2014 ; et ce n'est pas le cas depuis.

L'Ukraine n'a pas livré, ni menacé de livrer, une attaque armée contre la Russie. C'est la Russie qui a attaqué l'Ukraine et qui a cherché à justifier son invasion en invoquant l'Article 51 de la Charte. Et c'est la Russie qui, désormais, cherche à priver un autre Membre de l'ONU de ce même droit à la légitime défense. Contrairement à certaines affirmations, il n'existe aucune preuve crédible de détournement d'armes, et rien n'indique que des exportations ont lieu, si ce n'est conformément aux lois nationales et aux procédures internationales. Cela s'applique aussi à l'appui militaire fourni par l'Union européenne pour aider l'Ukraine à exercer son droit naturel à la légitime défense et à défendre son intégrité territoriale et sa souveraineté.

Nous demandons que la Russie cesse de s'employer à user du Conseil de sécurité comme d'un porte-voix pour sa campagne de désinformation, en se présentant comme la victime de sa propre agression, compte tenu des actes odieux qu'elle commet en Ukraine. Nous demandons une nouvelle fois à la Russie de cesser ses agissements.

**M<sup>me</sup> Heimerback** (Norvège) (*parle en anglais*) : Je tiens à mon tour à présenter les sincères condoléances de la Norvège à la famille royale britannique, aux peuples du Royaume-Uni et du Commonwealth et à nos collègues après le décès de S. M. la Reine Elizabeth II.

Je remercie la Haute-Représentante Nakamitsu de son exposé. Je prends également note de l'exposé de M<sup>me</sup> Trifković.

Ma déclaration aujourd'hui sera brève et abordera quatre points.

Premièrement, la Norvège réitère que la guerre que la Russie livre à l'Ukraine est une violation grave du droit international. La Russie doit respecter l'ordonnance rendue par la Cour internationale de Justice et suspendre immédiatement ses opérations militaires sur le territoire ukrainien.

Deuxièmement, nous réaffirmons notre appui indéfectible à la souveraineté et à l'intégrité territoriale

de l'Ukraine à l'intérieur de ses frontières internationalement reconnues.

Troisièmement, nous appelons la Russie à mettre immédiatement fin à ses attaques sans discernement. La Norvège condamne sans équivoque toutes les violations du droit international humanitaire et du droit international des droits de l'homme, notamment les meurtres signalés de civils ukrainiens et les frappes sur les infrastructures civiles.

Quatrièmement, enfin, l'Ukraine a le droit de se défendre contre l'attaque armée de la Russie, comme le prévoit l'Article 51 de la Charte des Nations Unies. D'autres États sont en droit de répondre positivement à l'appel à l'aide de l'Ukraine dans l'exercice de son droit légitime de se défendre. La réalité est simple et flagrante : l'agression de la Russie contre l'Ukraine est illégale. La Russie doit retirer de l'Ukraine, sans condition, l'intégralité de ses forces et de son matériel militaire. La Russie a commencé cette guerre et elle doit maintenant décider de l'arrêter.

**M. Geng Shuang** (Chine) (*parle en chinois*) : Avant tout, au nom de la délégation chinoise, je tiens à faire part de nos profondes condoléances à nos collègues de la Mission permanente du Royaume-Uni et, à travers eux, au Gouvernement et au peuple britanniques, à la suite du décès de S. M. la Reine Elizabeth II.

Je remercie la Secrétaire générale adjointe Nakamitsu de son exposé. Nous avons également écouté avec attention l'exposé de M<sup>me</sup> Trifković.

La crise ukrainienne, qui dure depuis plus de six mois, met pleinement en exergue les immenses souffrances humaines causées par les armes et les munitions. Les combats acharnés qui se déroulent en divers endroits continuent de faire rage, et les armes et les munitions continuent d'affluer sur le champ de bataille, ce qui laisse entrevoir la perspective inquiétante d'un conflit qui se prolonge et s'étend.

Depuis le début de la crise en Ukraine, la Chine a toujours souligné que la fourniture d'armes n'apportera pas la paix, et que jeter de l'huile sur le feu ne fera qu'aggraver le problème. La dure réalité et les conséquences humanitaires des six derniers mois l'ont amplement démontré. Tout aussi inquiétant est le scénario d'un grand nombre d'armes et de munitions tombant entre les mauvaises mains, ce qui provoquerait des troubles sans fin et créerait des risques de sécurité en Ukraine, et dans la région. Nous avons remarqué que les effets négatifs de cette situation commencent déjà à se

faire sentir. Les enseignements ne manquent pas à cet égard. En Afghanistan, des armes et équipements d'une valeur de 7 milliards de dollars ont été tout bonnement abandonnés lors du retrait précipité des troupes étrangères, donnant lieu à un commerce effréné sur le marché noir. Les armes sont vendues au grand jour et sont aisément accessibles à tous, même aux enfants. Ces armes constitueront un obstacle à long terme au rétablissement d'une paix durable en Afghanistan et représentent un risque énorme pour la sécurité des pays de la région. En Somalie, les armes laissées par les troupes étrangères dans les années 90 sont désormais facilement accessibles aux terroristes, qui les utilisent pour tuer ou se livrer à la violence, menaçant la vie des civils, y compris des femmes et des enfants. En Chine, les armes chimiques qui ont été abandonnées par les envahisseurs dans les années 30 et 40 constituent toujours une menace grave pour la vie des populations, leurs biens, et leur environnement.

La Chine a toujours soutenu que le dialogue et la négociation sont la manière la plus réaliste et la plus facile de régler cette crise. Ce n'est qu'en promouvant une sécurité commune, globale, coopérative et durable que la stabilité et la sécurité pourront prévaloir à long terme en Europe et dans le monde. La crise ukrainienne est une preuve brutale de plus que privilégier les luttes de pouvoir, rechercher la sécurité absolue, nourrir l'obsession de la puissance militaire et provoquer des divisions et des affrontements ne mènera ni à la paix et la stabilité, ni à la réconciliation et la tranquillité. Toutes les parties concernées doivent maintenir le contact et la communication, donner une chance aux négociations diplomatiques et créer les conditions d'un règlement politique, afin de parvenir rapidement à un cessez-le-feu et à la cessation des hostilités.

Je tiens à souligner une nouvelle fois que, sur la question de l'Ukraine, la Chine a toujours considéré que la souveraineté et l'intégrité territoriale de tous les pays doivent être respectées, que les buts et principes énoncés dans la Charte des Nations Unies doivent être observés, que les préoccupations légitimes de tous les pays en matière de sécurité doivent être prises au sérieux, et que tous les efforts visant un règlement pacifique de la crise doivent être appuyés. Nous continuerons à entre du côté de la paix, du dialogue et de l'humanité, et à jouer un rôle constructif dans le règlement approprié de la crise en Ukraine.

**Le Président** : Je vais maintenant faire une déclaration en ma qualité de représentant de la France.

Auparavant, à titre national, je tiens à renouveler à la délégation du Royaume-Uni toutes les condoléances de ma délégation et redire toute l'amitié du peuple français envers le peuple britannique.

Je remercie M<sup>me</sup> Nakamitsu pour son exposé.

Le 24 février, la Russie a envahi l'Ukraine au mépris du droit international et de la Charte des Nations Unies.

Les membres du Conseil de sécurité se rappelleront qu'une semaine auparavant, le 17 février, devant ce même conseil, le Vice-Ministre russe des affaires étrangères, en présidence, décrivait un tel scénario comme le fruit de la paranoïa occidentale (voir S/PV.8968). Ce faisant, la Russie a imposé au monde entier une guerre aux répercussions majeures sur les plans humanitaire, alimentaire, énergétique et nucléaire. Il convient de regarder les choses en face : la Russie porte seule la responsabilité de la situation actuelle. C'est elle qui l'alimente chaque jour en poursuivant sur le terrain son agression armée.

La France a fait le choix résolu d'aider l'Ukraine à défendre sa souveraineté et son intégrité territoriale. Elle l'a fait parce qu'aujourd'hui l'Ukraine se bat pour des valeurs et des principes qui sont les nôtres, et qui sont aussi ceux de la Charte des Nations Unies : intégrité territoriale, indépendance et souveraineté des États, refus de la conquête des territoires par la force, condamnation des guerres d'agression. Il est de notre devoir, et du ressort du Conseil, de défendre ces règles qui seules permettent la paix et la stabilité internationales.

C'est pourquoi la France apporte à titre national un soutien militaire qui contribue à donner à l'Ukraine les moyens de se défendre. Nous le faisons également au niveau de l'Union européenne, avec la décision que nous avons prise collectivement de financer des armements, qui sont nécessaires afin que l'Ukraine résiste à l'agression russe. Nous voulons construire les conditions qui permettront, à un moment que choisira l'Ukraine, soit une victoire militaire soit une paix négociée dans les termes qui ne seront pas ceux auxquels elle serait livrée si nous l'abandonnions à son sort. Cette aide militaire se poursuivra tant que durera l'agression armée menée par la Russie, de même que se poursuivra l'aide humanitaire, économique et politique que nous fournissons à l'Ukraine.

La Russie, nous l'avons dit, porte seule la responsabilité de cette guerre qu'elle impose à l'Ukraine et au monde entier. La France récuse vigoureusement les

arguments de ceux qui voudraient nous faire croire que cette guerre et sa poursuite seraient le fait des Ukrainiens ou des Européens. N'inversons pas les responsabilités. La France continuera de se tenir aux côtés des Ukrainiens qui combattent pour défendre leur souveraineté.

Si nous voulons faire taire les armes, la solution est connue. Elle nous a été donnée par la Cour internationale de Justice dès le 16 mars. La Russie doit cesser immédiatement toutes ses opérations militaires en Ukraine. Elle doit se retirer du territoire ukrainien et respecter ses frontières internationalement reconnues. Elle doit cesser sa dangereuse fuite en avant.

Je reprends mes fonctions de Président du Conseil de sécurité.

Le représentant de la Fédération de Russie a demandé la parole pour faire une autre déclaration.

**M. Nebenzia** (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : Aujourd'hui, nos collègues occidentaux n'avaient rien à dire sur le fond du sujet qui nous occupe, puisque les faits prouvent qu'ils participent non seulement indirectement, mais aussi directement à ce conflit par adversaires interposés. C'est pourquoi ils ont recours à leur tactique préférée, qui consiste à détourner l'attention du sujet de la séance pour la porter sur les accusations lancées contre la Russie.

Nous refusons de commenter les spéculations formulées par nos collègues des États-Unis et du Royaume-Uni sur les camps de filtration et sur les actes de torture et la brutalité de l'armée russe. Nous l'avons fait à plusieurs reprises, y compris hier (voir S/PV.9126). Cependant, nous appelons l'attention sur les déclarations faites par les pays occidentaux qui apportent leur appui à Kiev. Ils ont déclaré ne fournir à Kiev que des armes défensives. Toutefois, ce n'est pas l'armée russe qui est bombardée par les forces armées ukrainiennes avec ces armes prétendument défensives, mais les zones résidentielles civiles du Donbass.

Je relève un autre point formulé dans les déclarations de la représentante du Royaume-Uni et du représentant des États-Unis. Ils ont déclaré sans ambages que la Russie achèterait des armes à l'Iran et à la République populaire démocratique de Corée. Je leur demande maintenant soit de nous fournir des preuves de cette affirmation, soit de reconnaître qu'ils diffusent des informations inexactes au sein du Conseil de sécurité. Je tiens également à dire d'emblée que les publications des médias occidentaux et les observations à l'emporte-pièce, conjectures et déclarations non fondées faites par

des responsables américains ne peuvent être considérées comme des preuves.

Comme nous l'avons dit à plusieurs reprises, rien ne nous surprend plus. Toute déclaration apparaissant dans les médias est presque automatiquement utilisée par les partenaires occidentaux pour lancer des accusations contre la Russie.

**Le Président** : Je donne maintenant la parole au représentant de l'Ukraine.

**M. Kyslytsya** (Ukraine) (*parle en anglais*) : Je prends note de la présence du représentant de la Russie terroriste qui occupe le siège permanent de l'Union soviétique.

Je remercie la Secrétaire générale adjointe, Izumi Nakamitsu, de son exposé.

En 2008, la Russie a envahi la Géorgie. Cette année-là, dans son message de Noël, la Reine Elizabeth II a prononcé ce qui est aujourd'hui l'une de ses citations les plus célèbres. Elle est non seulement célèbre, mais aussi très pertinente à la lumière des événements tragiques survenus en Europe en raison de la guerre illégale, non provoquée et injustifiée de la Russie contre l'Ukraine et l'ensemble du monde civilisé. La Reine Elizabeth II a déclaré,

« Quand la vie semble dure, les courageux ne se couchent pas et n'acceptent pas la défaite ; au contraire, ils sont d'autant plus déterminés à lutter pour un avenir meilleur. »

La sagesse de la Reine manquera au monde entier. Que l'âme de Sa Majesté repose en paix.

En lançant son agression contre l'Ukraine en 2014 et en envahissant l'Ukraine en février de cette année, la Russie a violé les normes et les principes de pratiquement tous les documents internationaux fondamentaux, y compris des accords bilatéraux et multilatéraux, l'Acte final d'Helsinki et, surtout, la Charte des Nations Unies.

Personne sur la planète, à l'exception de quelques-uns à Damas et à Pyongyang, n'en doute, et il est insensé de faire perdre davantage de temps au Conseil de sécurité pour étayer ce point. Qu'il me soit permis de rappeler la résolution ES-11/1 de l'Assemblée générale, adoptée à la onzième session extraordinaire d'urgence le 2 mars par une majorité écrasante de 141 États Membres. Elle déplore dans les termes les plus vifs l'agression commise par la Fédération de Russie contre l'Ukraine en violation du paragraphe 4 de l'Article 2 de la Charte.

Le droit international protège la souveraineté et l'intégrité territoriale de l'Ukraine. Le droit international nous confère explicitement le droit naturel de légitime défense, consacré notamment par l'Article 51 de la Charte des Nations Unies. Aucun État présent dans cette salle, à l'exception de la Russie, n'est responsable de l'incapacité du Conseil de s'acquitter efficacement de ses fonctions en vertu de la Charte des Nations Unies. C'est uniquement parce que la Russie occupe le siège permanent de l'Union soviétique que le Conseil de sécurité est paralysé et ne peut assurer la paix et la sécurité en Ukraine.

Nous nous défendons et nous défendons l'Europe, le monde et la Charte des Nations Unies. Nous continuerons de nous battre tant que le dernier mètre carré du territoire souverain de l'Ukraine, y compris la Crimée, n'aura pas été libéré. Je souligne que cela est pleinement conforme aux dispositions de l'Article 51 de la Charte, que nous nous sommes tous engagés à défendre. Nous nous battons contre l'occupant jusqu'à ce que tous les soldats russes qui sont entrés en Ukraine pour tuer sa population soient vaincus. La seule chose que Poutine peut faire pour sauver la vie de ses soldats est de leur donner l'ordre de se retirer immédiatement.

Le niveau de souffrances humaines et de destructions en Ukraine et l'étendue des répercussions mondiales de la guerre d'agression de la Russie montrent clairement que le combat actuel contre Poutine ne peut qu'être comparé à notre lutte commune contre Hitler durant la Seconde Guerre mondiale. Je rappelle au Conseil que le document intitulé « Déclaration des Nations Unies », dans lequel l'expression « Nations Unies » a été utilisée pour la première fois, a été signé en 1942 à Washington pour unir les peuples du monde entier dans leur combat contre les nazis.

Comme l'ancien dirigeant soviétique Nikita Krouchtchev l'a écrit dans ses mémoires, « si les États-Unis ne nous avaient pas aidés, nous n'aurions pas

gagné la guerre ». Même le dictateur Staline a exprimé la même opinion à la Conférence de Téhéran en 1943. C'est grâce à cette unité mondiale, au programme Prêt-Bail et à l'aide du peuple américain et d'autres alliés que nous sommes parvenus à vaincre Hitler. Le fléau que représente Poutine, tout comme celui que représentait Hitler avant lui, exige une réaction mondiale. Ce fut le cas durant la Seconde Guerre mondiale et c'est le cas aujourd'hui.

L'Ukraine et ses alliés font de leur mieux pour que cette réaction ait lieu. La libération des territoires ukrainiens, qui suit son cours dans les régions de Kharkiv et de Kherson, est la meilleure preuve de l'efficacité de nos efforts.

La Fédération de Russie a déjà abusé du Conseil de sécurité à maintes reprises, notamment cette semaine. Nous appelons la Russie à apprendre à respecter cet organe. Il est cependant évident que la délégation russe se fait beaucoup d'illusions, avec des convictions qui n'ont rien à voir avec la réalité, et qu'elle a des hallucinations, en voyant et en entendant des choses qui n'existent pas. Cela fait partie d'une liste interminable de symptômes négatifs.

Il s'agit en effet d'une situation difficile, mais je pense que ces symptômes ne devraient pas être étudiés ou traités dans cette salle ou par des diplomates. Il faut faire appel à d'autres compétences, dans d'autres locaux, peut-être à moins d'un kilomètre du Siège de l'ONU sur la Première Avenue. C'est là qu'il faut aller pour faire de la psychothérapie. Oui, il n'y a qu'un seul moyen de sauver la vie de milliers de citoyens ukrainiens, mais aussi russes : il faut se rendre et se retirer. Dans le cas contraire, même la thérapie ne servira à rien.

*La séance est levée à 17 h 5.*